SHALSHELET NEWS

בס"ד

Chabbat
Ki Tavo
20 Eloul 5781
28 août 2021

Ville	Entrée*	Sortie
Jérusalem	18:29	19:46
Paris	20:24	21:32
Marseille	20:04	21:06
Lyon	20:10	21:13
Strasbourg	20:03	21:09

*** Verifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté**

N° 249

La Parole du Rav Brand

Lorsqu'on mobilise des hommes pour la guerre, certains sont dispensés d'aller au front de peur qu'ils ne meurent. Mais ils devront contribuer à l'effort de guerre : ils seront chargés d'apporter l'eau et la nourriture aux soldats. « Si quelqu'un a bâti une maison neuve, et ne s'y est point encore établi, qu'il s'en aille et retourne chez lui de peur qu'il ne meure dans la bataille et qu'un autre en prenne possession. Si quelqu'un a planté une vigne [ou autres arbres fruitiers] et n'en a point encore joui, qu'il s'en aille et retourne chez lui, de peur qu'il ne meure dans la bataille et qu'un autre en jouisse. Si quelqu'un s'est fiancé à une femme, et ne l'a point encore épousée, qu'il s'en aille et retourne chez lui, de peur qu'il ne meure dans la bataille et qu'un autre la prenne » (Dévarim 20,5-8). Pourquoi la Torah redoute-t-elle la mort de ces trois types de personnes plus que celle d'autres soldats ? De plus, une fois qu'elles sont mortes, quel mal y aurait-il à ce qu'un autre se marie avec sa veuve, prenne sa maison et sa vigne? N'est-il pas normal que sa femme se remarie, et que ses héritiers jouissent de sa maison et de sa vigne ?

En fait, la première mitsva donnée aux juifs est d'avoir une descendance : c'est elle qui assure la pérennité du peuple. Le mariage est la structure indispensable pour créer une postérité de qualité, et le Satan cherche à la torpiller. Déjà au Gan Eden, en observant les rapports du premier couple, le serpent – qui personnifie les forces du mal – s'ingénia à le détruire. La guerre offre au Satan l'occasion d'accuser les gens pour les faire mourir (Béréchit Raba, 91, 12 ; rapporté dans Rachi, Dévarim, 32, 10).

Celui qui vient de se fiancer et qui se prépare à accroître le peuple se trouve alors en première ligne dans les mauvais desseins du Satan, comme il fut le cas chez le Pharaon en Egypte... Quand la Torah dit : « … de peur qu'il ne meure dans la bataille et qu'un autre ne la prenne », cet « autre » n'est autre que le… Satan… (expression qui lui est attribuée souvent dans le Zohar). Il cherche à empêcher la formation d'un couple, et il désire faire épouser éventuellement à la veuve quelqu'un qui ne lui est pas destiné... Quant à la maison construite et au verger planté, il s'agit uniquement de maison et de verger situés en Erets Israël (Yérouchalmi ; Rambam, Mélakhim 7,14). Car celui qui y construit des maisons et y plante des vergers permet aux juifs d'y habiter, et cette mitsva est équivalente à toutes les autres (Sifri, Dévarim 12). Le Satan emploie alors toutes ses forces pour l'en empêcher. D'ailleurs, bien qu'aucune instance ni aucun média international ne se demandent si des maisons, ou des vergers qui produisent des fruits exportés sont installés légalement ou pas dans quelque pays que ce soit, ceux d'Erets Israël jouissent d'un intérêt évident chez les gouvernants et les médias du monde entier ! C'est le Satan qui les fait s'agiter. Celui-ci tremble en effet par le moindre signe de la restauration de la royauté de la maison de David et du Temple, car cela lui ferait perde son influence sur le monde... (Tossafot Kedé, Roch Hachana, 17b). Durant une guerre, le Satan vise donc particulièrement ceux qui viennent de construire une maison ou de planter un verger en Erets Israël. En faisant mourir leur propriétaire, leur projet échouerait, et c'est pourquoi la Torah les exempte d'aller au front.

C'est aussi pour cette raison que les Sages ont permis, de façon fort étonnante, pendant le Chabbat de faire signer (par un non-juif) l'achat d'une maison vendue par un non-juif en Erets Israël (Guitin 8b). Quant à celui qui vient de se marier, il est dispensé durant une année entière de toute participation à la guerre : « Lorsqu'un homme sera nouvellement marié, il n'ira point à l'armée [au front], et on ne lui imposera aucune charge [même pas celle d'apporter de l'eau et de la nourriture aux soldats] – « naki yihyé lebéto » – il sera exempté pour sa maison pendant un an, et il réjouira la femme qu'il a prise » (Dévarim 24,5). Les mots « yihyé lebéto » indiquent que celui qui vient d'inaugurer sa nouvelle maison ou de jouir de son nouveau verger est aussi dispensé totalement de l'armée (Sota 43-44). Ces trois personnes assurent la consolidation du plan divin : la pérennité du peuple juif et son installation en Erets Israël. Durant la première année, le couple entérine sa cohésion, et le propriétaire termine l'agencement de sa maison ou verger, et il s'enracine définitivement en Terre sainte. Il ne doit être perturbé par aucun souci, jusqu'à ce que le Satan après une année, perde tout courage de l'importuner.

Rav Yehiel Brand

Pour aller plus loin...

1) Il est écrit (26-5) : « Arami oved avi… ». Ce passouk fait-il forcément référence à Lavan l'araméen qui voulut la perte de mon ancêtre Yaacov ?

2) Il est écrit (26-9) :
• Hachem nous fit venir vers cet endroit-ci (à Jérusalem, sur le futur lieu du Beth Hamikdach)
• Il nous donne ce pays-ci.
Selon la chronologie, l'ordre des faits rapportés dans ce passouk aurait dû être inversé ?

3) Pourquoi demandons-nous à Hachem lors du Vidouy Ma'asser, de nous ''contempler'' (hachkifa) et de nous ''bénir'' (oubarekh) spécialement du ciel de ''Ma'one'' (Mé'one kodchékha) et non d'un autre ciel faisant partie des 7 cieux (par exemple, celui de ''Vilone'' ou de ''Zévoul'') ?

4) Selon une opinion de nos Sages, qu'est-ce qui permet d'annuler les 98 malédictions de Ki Tavo ?.

5) Il est écrit (28-19) : « Arour ata bévoékha » (maudit seras-tu à ta venue). A qui fait allusion ces termes montrant qu'un individu est d'ores et déjà maudit avant même qu'il n'ait encore fauté dans ce monde ?

6) Que signifie l'expression «Ouv'hosser kol» du passouk (28-48) déclarant : « Tu serviras tes ennemis … dans la faim … et dans le " manque de tout" » ?

Yaacov Guetta

La Paracha en résumé

- La Paracha débute par la Mitsva des Bikourim, les prémices des 7 fruits d'Israël à apporter au Beth Hamikdach, comme pour dire, ce n'est pas moi qui les ai fait pousser.
- Hachem fait un accord avec nous, "Suivez Mes lois et Mitsvot et Je vous placerai au-dessus de tous les peuples".
- Lorsque vous traverserez le Jourdain, vous écrirez la Torah sur des pierres.
- Moché fit monter les 12 tribus sur les 2 montagnes et entama les malédictions mais surtout les bénédictions.
- Moché rappela les bienfaits reçus par les Béné Israël depuis la sortie d'Egypte, "Gardez donc l'alliance divine".

Réponses n°248
Vaèthanan

Enigme 1 : La brakha de ossé maassé béréchit.

Enigme 2 : 19-9=6 le nombre à trouver a 6 chiffres.
Le 1er chiffre doit être le plus grand possible 9 ou 8.
Pas le 9 car trop de chiffres seraient barrés donc le 8 (les deux 7 seront barrés).
Le 2ème chiffre doit être le plus grand possible parmi ceux qui le suivent 7 ou 9.
Pas le 9 car trop de chiffres seraient barrés donc le 7 (4 chiffres barrés à ce stade).
Le 3ème chiffre doit être le plus grand possible parmi ceux qui le suivent 6 ou 9.
Le 9 est possible (9 chiffres barrés).
La solution est : 879 103.

Enigme 3 : On les trouve au sujet des statuts et des ordonnances de Hachem, comme il est dit (4-8) : « le peuple d'Israël est une grande nation ayant des 'houkim (statuts) et des michpatim (ordonnances) tsadikim (justes).

Rebus : A / Ara / Tôt / Vase / Et / Véa / Léva / Nonne

Echecs :
Blancs en 3 coups
C3 - C6 / B7 - C6
G2 - C6 suivi de A1 - A8

Vous appréciez Shalshelet News ?
Pour dédicacer un feuillet ou pour le recevoir chaque semaine par mail :

Shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est offert Léilouy Nichmat notre maître Rav Yossef Haïm Sitruk zatsa"l

Halakha de la Semaine

Quelques coutumes et recommandations pour le mois d'Elloul **:**

Le **Minhag Séfarade** est de réciter les **Séli'hot** à partir de **Roch 'Hodech Elloul** *(Choul'han Aroukh 581,1),* tandis que le **Minhag Ashkénaze** est de commencer à les réciter la semaine où tombe **Roch Hachana** (si ce n'est que Roch Hachana tombe lundi ou mardi, auquel cas on débutera la semaine précédant Roch Hachana).

Aussi, l'habitude des **Ashkénazim** est de sonner le **Choffar** à partir de **Roch 'Hodech Elloul** jusqu'à la veille de Roch Hachana (non inclus) *[Rama 581,1 et 581,3].* Cette coutume était également répandue dans certaines communautés d'Afrique du Nord à la différence que l'on sonnait également le Choffar la veille de Roch Hachana
[Otsar Hamikhtavime 3 siman 1779, Ateret Avote 2 perek 16,23 qui rapporte qu'ainsi était la coutume au Maroc ainsi qu'à Alger ; Voir toutefois le Alé Hadass 8,3 qui rapporte qu'en Tunisie on sonnait le Choffar pour la 1ère fois le jour même de Roch Hachana. Et c'est ainsi qu'était en réalité la coutume dans la plupart des communautés séfarades ainsi qu'il en ressort des propos du Tour et des autres Richonim (Voir le sefer Keter Chem Tov Tome 6 page 11) ainsi que le Chout Mayime 'Hayime Tome 2 page 2)].

A priori, on récitera les **Birkot Hatorah** avant de commencer les Séli'hot *['Hazon Ovadia page 5].*

Il est important de savoir que l'essentiel de la récitation des **Séli'hot** se situe dans le cœur, la concentration et l'acceptation du joug divin.
C'est pourquoi on fera attention à ne pas prononcer certains passages (comme le vidouii ,vayaavor, anénou ...) **dans la hâte, mais en prenant soin de scruter nos actes et revenir à une Techouva sincère et complète** *['Hazon Ovadia page 20 à 23]*.
Il est donc évident qu'il sera préférable de réciter peu de Seli'hot (en sautant certains passages) avec ferveur plutôt que tout lire mais sans prendre le temps de prendre conscience de ce que l'on dit *[Or Létsion 4 perek 1,3].*

On tâchera de faire attention à marquer un arrêt dans le passage de "**Vayaavor**" entre le 1er Hachem et le second *[Ben Ich 'Haï Ki Tissa ot 11].*
Les érudits et étudiant en Torah ne devront pas craindre d'occasionner un **Bitoul Torah** même si pour se lever aux **Séli'hot** ils devront se coucher un peu plus tôt, et donc diminuer un peu d'étude au cours de la soirée *[Birké Yossef 581,6 ; Chemech Oumaguen 3 siman 57,1 ; Or Létsion 4 perek 1,3].*

Il est également vivement recommandé d'augmenter nos bonnes actions à l'approche de Roch Hachana (*Or Létsion 4 perek 1,5). Aussi*, on s'efforcera de se concentrer davantage dans la amida et plus particulièrement dans la 5ème berakha : « **Hachivénou** ». En effet, le mois de **Elloul** est une période propice à ce que la Techouva soit acceptée. Au cours de la récitation de cette bénédiction, il sera bon de penser à l'ensemble des juifs et plus particulièrement à ses proches qui se sont écartés de la Torah et de prier que Hachem les oriente au repentir *['Hazon Ovadia page 25].*

David Cohen

Coin enfants

Devinettes

1/ La Torah dit que la 3ème année est l'année du maasser. Y a-t-il une année sans maasser !? (Rachi, 26-12)
2/ Quel est le maasser que l'on donne au Lévy ? (Rachi, 26-13)
3/ Qui, bien qu'étant pur, n'a pas le droit de manger du maasser chéni ? (Rachi, 26-14)
4/ « Maudit soit celui qui est maklé son père ». Que signifie « maklé » ? (Rachi, 26-14)
5/ Qu'est-ce que la maladie de « harhour » occasionne ? (Rachi, 28-22)

Jeu de mots

À force de se lever du pied gauche, on finit par avoir le moral dans les chaussettes

Echecs
Comment les noirs peuvent-ils faire mat en 4 coups ?

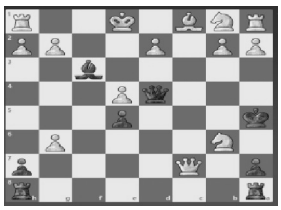

Réponses aux questions

1) Selon une opinion de nos Sages, le terme « Arami » pourrait désigner les araméens en général (et pas seulement Lavan) qui détestaient tous Yaacov. En effet, bien que ces derniers aient su que Lavan se préparait à remplacer Ra'hel par Léa, aucun d'entre eux ne vint avertir notre patriarche de cette tromperie (Rav Yaacov Kaminetsky).
2) Le Midrach enseigne que lors du don de la Torah, Hachem « déracina » le mont Moria (futur lieu du Temple) et l'amena à l'endroit même du mont Sinaï. Ainsi, chronologiquement, les béné Israël se trouvèrent d'abord (si l'on peut dire) en contact du mont Moria (transporté par miracle jusqu'au mont Sinaï), puis arrivèrent 40 ans plus tard en Israël (à Jérusalem). (Tapou'hei ´Haïm)
3) Car « Ma'one » est l'espace (et la source) d'où émanent la Sim'ha et les Bérakhot se déversant dans le monde pour le Klal Israël (c'est aussi « Ma'one » qui est mentionné dans la Sim'ha de ´Hatan et Kala : « Baroukh chéhasim'ha bime'ono », et du ´Hatan Mé'ona lors de la fête de Sim'ha Torah : « Mé'ona élohé kédem). (Dorech Tsion, Rav Ben Tsion Moutsafi selon le traité ´Haguiga 12)
4) a. L'apport des korbanot. L'allusion à ce puissant pouvoir des sacrifices, apparaît à travers le nombre de psoukim que contient la Sidra de Tsav parlant des lois des Korbanot : « 98 psoukim » !
b. Le nom de Yits'hak est mentionné 98 fois dans la Torah, pour faire allusion au pouvoir de ses tefilot « enfourchant » ("vayéètar" : langage de Tefila apparenté au terme «'Atar » désignant une fourche) la Midat Hadin se traduisant par 98 Kélalot, pour la transformer en Midat Hara'hamime. ('Hida)
5) A Chabtaï « atsar péré » (voir Yoma 82) au sujet duquel il est dit (Téhilim 58-4) : «Zorou réchaim méra'hem » : « les impies se sont faits étrangers depuis la naissance (précisément, depuis la matrice de la mère) ».
Ce Chabtaï poussa en effet sa mère (au moment où celle-ci fut enceinte de lui) à succomber à son désir de manger à Yom Kippour (bien qu'on chuchotât aux oreilles de cette dernière : " C'est aujourd'hui Kippour, ne mange pas !"). (Dorech Tsion, Rav Ben Tsion Moutsafi)
6) 3 Sages s'expriment à ce sujet selon leur propre expérience.
a. Pour Rav ´Hisda, cette expression implique le fait de ne pas être marié. Cet Amora eut le Zékhout de se marier très jeune (à 16 ans) et ainsi d'être bien armé contre son yetser Har'a pouvant l'amener à tomber dans la faute de guilouy harayote (Kidouchin 29b).
b. Pour Rav Chéchet, ceci implique d'être aveugle (cet Amora était lui-même « sagui nahor » : Bérakhot 58)
c. Pour Rav Na'hman, cette expression implique le fait d'être sans Da'at (c'est-à-dire être sans Torah). Cet Amora déclare (Kidouchin 33) : « Sans Torah, combien de Na'hman auraient existé au marché ! (Nédarim 41)

La voie de Chemouel 2

Chapitre 15 : On the road again

Chers lecteurs,
Après ces vacances amplement méritées, il ne fait aucun doute que nous aurons besoin d'un petit rafraichissement avant de nous replonger dans la vie du roi David. Nous allons donc reprendre (brièvement) depuis l'incident qui marqua les quinze dernières années de David : sa rencontre avec Bath Chéva. Celle-ci avait pour but de tester les limites de notre souverain bien-aimé. Malheureusement, rien ne se passera comme prévu, ce qui conduira le Maître du monde à sanctionner très sévèrement cet échec. Mais contrairement aux apparences, cette rigueur n'avait pas pour objectif de brimer David. Il s'agissait plutôt d'une preuve d'amour, D.ieu souhaitant simplement purifier l'âme de Son fidèle serviteur, de façon à ce qu'il n'ait pas à subir de préjudice dans le monde futur (Hachem ne nous a pas créés pour nous punir mais pour nous élever). Raison pour laquelle David endura, sans broncher, la perte de deux fils et le viol de sa fille, sans compter la lèpre qui l'affligea pendant six mois et le priva de toute connexion avec le Créateur.
David ignore cependant qu'une ultime épreuve l'attend, la plus impitoyable de toutes. Et cette fois encore, c'est son deuxième fils, Avchalom, qui va la lui infliger (il était déjà responsable de la mort de son frère aîné). Ce dernier projetait en effet de renverser son père, sachant qu'il ne comptait pas le nommer pour lui succéder. Pour cela, Avchalom profita de sa récente réconciliation avec son père afin d'intercepter discrètement tous les citoyens qui venaient régler leurs différends auprès de leur souverain. Il leur assurait ensuite qu'ils avaient plus de chance d'obtenir gain de cause s'ils soutenaient son ambition de siéger sur le trône d'Israël.
Naturellement, cette stratégie ne tarda pas à porter ses fruits, sa côte de popularité grimpait en flèche. Et lorsqu'Avchalom estima que l'heure de son père était proche, il rassembla ses partisans à Hévron où il s'autoproclama roi d'Israël. Nombreux furent ceux qui se joignirent à sa bannière, y compris l'un des plus proches conseillers du roi David : Ahitofel. Celui-ci gardait une rancune tenace à son souverain qui n'avait pas pris la peine de le consulter dans l'affaire Bath Chéva qui n'était autre que sa petite-fille. Par ailleurs, Ahitofel convoitait lui aussi la royauté et il comptait bien se servir de la haine d'Avchalom envers David afin de les éliminer tous les deux.
Fort heureusement, notre roi bien aimé pouvait encore compter sur le soutien de quelques fidèles serviteurs qui l'avertirent immédiatement des sombres desseins de son fils. Il put ainsi gagner de précieuses heures qui lui permirent de quitter son palais.

Yehiel Allouche

A la rencontre de nos Sages

Rabbi Méïr Auerbach

Rabbi Méïr Auerbach est né en 1815 à Kovel près de Kalish, une ville importante du centre de la Pologne dans une famille qui a produit pendant des siècles de grands rabbanim. Le père de Rabbi Méïr Auerbach, Rabbi Yits'hak Auerbach, décédé en 1846, était le rabbin de Polotzk et Luntshitz et était l'auteur du sefer Divrei 'Haïm. Rabbi Méïr Auerbach lui-même était un Gaon imposant dans le Talmud. Il devint rabbin de la ville de Koval en 1840 au jeune âge de 25 ans. Puis, en 1846, il fut nommé président du tribunal juif de Kolo, où il servit pendant neuf ans. Il est ensuite devenu le grand rabbin de Kalish pendant quatre ans.

Grand rabbin adjoint de Jérusalem : En 1860, après avoir quitté le rabbinat de Kalish, Rabbi Méïr Auerbach se rendit en Israël et s'installa à Jérusalem. Rabbi Chmouël Salant, le grand rabbin de Jérusalem, était sur le point de s'embarquer pour un long voyage en Europe au nom des communautés pauvres d'Israël, il nomma alors Rabbi Méïr Auerbach pour servir en tant que grand rabbin en son absence. Après plusieurs mois, lorsque Rabbi Chmouël Salant revint, dans sa grande sagesse et sa perspicacité, il vit l'énorme avantage d'avoir Rabbi Méïr Auerbach impliqué dans les affaires communales. Il lui annonça que, comme il était occupé à superviser la viabilité financière de la communauté, il avait donc peu de temps pour remplir son rôle de seul grand rabbin. Il persuada ainsi Rabbi Méïr Auerbach de rester en tant que grand rabbin adjoint de Jérusalem. En tant que grand rabbin adjoint, Rabbi Méïr Auerbach aida Rabbi Chmouël Salant dans le bien-être spirituel et matériel de Jérusalem et continua à jouer un rôle très important dans toutes les affaires communales du pays. Rabbi Méïr Auerbach joua également un rôle essentiel au sein du conseil d'administration rabbinique de Jérusalem de l'association fondée en 1860 par Rabbi Chmouël Salant. Les archives contiennent des centaines de lettres du monde entier qui lui ont été écrites en sa qualité de directeur du conseil rabbinique du fonds de charité. Rabbi Méïr Auerbach avait investi dans plusieurs entreprises prospères en Pologne avant d'émigrer en Eretz Israël et de gagner sa vie confortablement. Il refusa donc de retirer tout salaire de ses fonctions rabbiniques. Au contraire, il distribua gratuitement la charité aux institutions et aux personnes en difficulté, en particulier aux veuves et aux orphelins.

Développer la ville sainte : En 1866, lorsque la peste du choléra faisait pleuvoir la mort et la destruction sur Jérusalem et que tous les divers groupes et organisations ashkénazes étaient en désarroi, Rabbi Chmouël Salant et Rabbi Méïr Auerbach estimèrent qu'il serait un besoin urgent et un énorme avantage pour toute la ville de créer une organisation qui unirait toutes les différentes factions et qui travaillerait harmonieusement et à l'unisson au profit du Klal. Ainsi est né le Vaad Haklali qui est finalement devenu l'institution centrale qui s'occupe de toutes les questions de Jérusalem, à la fois financières et spirituelles.

Rabbi Méïr Auerbach était extrêmement dévoué à la croissance continue et au bien-être de la population croissante de Jérusalem et cherchait à ouvrir de nouveaux quartiers. Avec le Rabbi Chmouël Salant, il aida Rabbi Yossef Rivlin et Rabbi Yoël Moshé Shlomo à construire le quartier de Na'halat Shiva, qui était le premier quartier juif de Jérusalem construit à l'époque moderne en dehors des murs de la vieille ville (1869), et en 1875, une cinquantaine de familles juives vivaient dans la région. Il occupa également un rôle prépondérant dans l'établissement du quartier de Méah Shéarim.

Rabbi Méïr Auerbach était respecté et considéré comme un grand homme par tous les diplomates étrangers qui avaient des bureaux en Terre Sainte, en particulier le consul de Russie. Il était très apprécié dans tous les segments de la communauté. Il fut nommé président d'honneur de la Yeshiva Etz 'Haïm, de l'hôpital Bikour 'Holim et d'autres institutions. Sa réputation de grand érudit provient notamment de son travail monumental sur le Choul'han Aroukh appelé "Imrei Bina".

Rabbi Méïr Auerbach a institué une restriction à Jérusalem sur le fait de jouer des instruments de musique lors des mariages en signe de deuil pour la destruction du saint Temple, une coutume qui est toujours maintenue.

En 1878, Rabbi Méïr Auerbach rejoignit le monde Céleste à l'âge 63 ans laissant Rabbi Chmouël Salant pour diriger la communauté juive de Jérusalem.

David Lasry

La Question

Dans la paracha de la semaine nous est rapporté la mitsva des Bikourim. A cette occasion, l'individu apportant ses prémices devait réciter des versets montrant sa reconnaissance pour tous les bienfaits de Hachem depuis la sortie d'Egypte. Ce texte que nous reprenons dans la Hagada débute de la manière suivante : L'araméen (lavan) a perdu mon père (Yaakov) et il est descendu en Egypte.

Quel lien existe-t-il entre les méfaits de Lavan et le début de l'exil égyptien ?

Le rav Moché Alchih répond : L'exil égyptien débuta par la vente de Yossef par ses frères. Celle-ci étant justifiée par ces derniers du fait qu'à leurs yeux, Yossef , le 11ème de la fratrie, cherchait à détrôner Yéhouda, à qui revenait le droit d'aînesse et de royauté (suite à la disqualification de Réouven Chimon et Lévy). Toutefois, même s'il était le 11ème fils de Yaakov, Yossef était également l'aîné de sa mère Rachel. On peut donc supposer que sans le subterfuge de Lavan qui interchangea Ra'hel et Léa, Yossef aurait également été l'aîné de Yaakov, et cette place lui aurait été reconnue par ses frères qui ne l'auraient donc pas vendu en Egypte. Par conséquent, il existe bel et bien un lien direct entre l'intervention de Lavan et le début de l'exil.

G.N.

De la Torah aux Prophètes

Lorsque nous nous sommes quittés juste avant les vacances, nous avions expliqué que les Haftarot suivant le jeûne du 9 Av ne sont pas en rapport avec la Paracha hebdomadaire. Nous lisons à la place les écrits d'un de nos plus grands prophètes : Yéchaya. Réputé pour ses remontrances acerbes, Yéchaya est néanmoins capable d'une grande douceur. Raison pour laquelle nos Sages ont fixé sept Haftarot tirées de ses paroles de consolation suite à l'anéantissement du Temple et Jérusalem. La Haftara de Ki Tavo est la sixième d'entre elles.

Elle contient un verset on ne peut plus connu :

כל ישראל יש להם חלק לעולם הבא. Ce qui signifie que même ceux qui n'ont pas eu le mérite d'assister à la venue du Machiah auront malgré tous une part dans le monde futur, et ce, peu importe leur méfait (sauf exception).

Le Chla et ses cuillères en argent

Dans la maison du Chla Hakadoch, des cuillères en argent avaient été volées. On suspectait un élève du Rav. Après vérification, le Rav les retrouva effectivement chez cet élève. Tellement sa honte fut grande que l'élève se rebella. Il voyageait de ville en ville et était devenu très proche de la cour royal. A tel point qu'il fut nommé chef des impôts. Il était devenu riche. Le Chla savait que son élève s'était éloigné du droit chemin mais ne savait pas comment l'aider… Après quelques années, le Chla partit en Israël pour y vivre. Lorsqu'il arriva dans la ville de Yaffo, un homme (l'élève) lui fit savoir qu'il était le préposé des impôts. Il lui fit un grand Kavod et l'invita chez lui. Après être rentrés dans la maison, l'élève (que le Rav n'avait toujours pas reconnu) trouva un prétexte pour se retrouver seul avec le Rav. Il lui fit alors visiter chaque pièce de sa maison afin de montrer toute sa richesse. Puis, à la fin de cette charmante visite, il fit entrer le Rav dans une chambre. Là, il sortit un couteau pointu de sa poche et dit au Chla de faire le Vidouy (supplications). Il l'avait amené ici pour le tuer. Le Chla, tout tremblant, avait très peur. Il pleura et demanda ce qu'il lui avait fait pour mériter de telles menaces. Il continuait de supplier le riche de le laisser en vie… L'homme insista et lui répéta de se dépêcher de faire le vidouy, sinon le couteau sera enfoncé dans son ventre sans lui laisser le temps de faire techouva. Le Chla commença à faire le Vidouy, puis, à la fin du Vidouy l'homme attrapa le cou du Rav d'une main et de l'autre, le couteau. Le Rav ferma les yeux et commença à faire le Chéma Israël. A peine sa prière terminée, l'élève s'approcha du Rav et... l'embrassa. Il lui dit : « S'il vous plaît, levez-vous et pardonnez-moi. » Le Chla lui demanda tout étonné: " Mais dis-moi qui es-tu? L'homme lui répondit: "Je suis votre élève qui s'est rebellé. Je sais que vous êtes un grand Tsadik et dès que j'ai su que vous veniez en Israël, je me suis dit qu'il est dommage qu'un Tsadik comme vous ait encore une tache sur lui...Vous m'avez fait honte lorsque j'avais volé les cuillères d'argent. Je me suis rebellé... Même si vous aviez raison et que vous avez fait cela pour récupérer votre bien, pour vous Rav, c'est considéré comme une grande faute. Je ne voulais pas me venger 'Has Vechalom, mon intention était seulement de vous faire une Tova (du bien), vous faire souffrir pour que vous ayez une expiation de votre faute et que vous soyez entièrement pur. Pardonnez-moi Rav, car vous êtes mon Rav…

Yoav Gueitz

Enigmes

Enigme 1 : Qu'ont eu en commun Moïse, Hillel l'Ancien, Rabbi Yo'hanan ben Zakaï et Rabbi Akiva ?

Enigme 2 :

Je suis quelque chose qui t'appartient mais que les gens utilisent plus que toi.

Qui suis-je ?

Enigme 3 :

Comment peut-on voler des terrains ?

Rébus

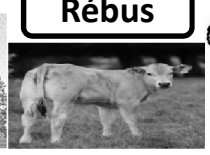

La Force d'une parabole

Durant Eloul nous redoublons de prières et de Selihot car ce mois nous invite à renouveler notre relation avec Hachem. Cette période est également l'occasion de réfléchir à ce qui occupe notre quotidien pour éventuellement y apporter des modifications en termes de priorité.

Rav Ra'hamim Haï Houita nous donne une parabole en ce sens. *C'est l'histoire de 2 hommes qui quittent ce monde en même temps et qui se présentent donc ensemble au tribunal céleste. Un était un grand tsadik, l'autre beaucoup moins. La cour céleste se tourne vers le tsadik et lui demande quel était son emploi du temps sur terre. L'homme commence à décrire son quotidien: ''Ma soirée commence par la prière de arvit, j'ai ensuite mon cours de Halakha. Après je rentre chez moi pour manger et prendre un bon café, j'étudie un peu puis je fais le chéma et je vais dormir. Après ce repos, je me lève et après un bon café, j'étudie des michnayot jusqu'à l'heure de la Tefila. Je rentre chez moi pour le petit-déjeuner et me rends ensuite à mon travail. Une fois celui-ci terminé je prends quelques minutes de repos et un bon café pour ensuite faire minha. J'étudie ensuite jusqu'à l'heure de arvit.'' Après ce descriptif, le tribunal céleste décide de le récompenser sur chaque prière, chaque étude et chaque verre de café.*

A l'écoute du verdict, le second homme se dit que son quotidien n'est finalement pas si différent du premier. Il dit alors : ''Je n'ai pas à mon actif des prières et de l'étude mais en termes de repas et de bon café j'ai été au moins aussi bon que le précédent.''

Le tribunal se mit à rire et lui expliqua que les heures de table n'étaient pas sujettes à récompense. L'homme, choqué par ce verdict, ne comprend pas cette justice à 2 vitesses. La cour lui explique alors que lorsqu'un agriculteur vient vendre son blé, bien que lors de la pesée on trouve souvent de la poussière et des cailloux au fond des sacs, il est normal de lui régler l'ensemble du sac. Par contre, celui qui viendrait uniquement avec des sacs de sable ne pourrait pas imaginer retirer le moindre euro de cette marchandise. Ainsi lui dit-il : ''les pauses et repas de ton ami font partie intégrante d'un quotidien chargé de lumière, il mérite donc d'être récompensé également pour cela.''

Nous pensons souvent que notre activité spirituelle s'arrête en sortant de la synagogue ou de la maison d'étude, en réalité chaque ligne de l'emploi du temps trouve sa place dans notre service divin. Le fait d'y penser permet d'aborder chacune des étapes avec joie et motivation. Avoténou sipérou lanou

Jérémy Uzan

La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Assaf est agent immobilier dans la ville de Jérusalem. Un beau jour, David vient le trouver pour qu'il l'aide à trouver un client pour sa magnifique villa de 12 pièces, il en veut 3 000 000 Shekels. Pour cela, il promet à Assaf 2% de la transaction. Évidemment, celui-ci se met immédiatement au travail et ne tarde pas à trouver un acheteur qui recherche exactement ce type de maison luxueuse et lui promet lui aussi 2% de la somme. Mais malheureusement, comme dirait Chlomo Hamelekh, plus on a de l'argent et plus on en veut, et c'est pour cela qu'Assaf manigance tout un plan pour pouvoir les escroquer. Il appelle David et lui explique qu'il vient de trouver un potentiel acheteur provenant de France et qui est intéressé par son bien. Il lui rajoute par contre que ce Français prénommé Avraham est prêt à mettre 2 800 000 Shekels et pas un sou de plus. David est hésitant et ne veut pas perdre comme ça 200 000 Shekels mais Assaf le presse un peu et lui conseille de bien réfléchir car le cours des biens luxueux baisse en ce moment. Le lendemain, David rappelle Assaf et accepte la proposition en le remerciant grandement de lui avoir trouvé quelqu'un si rapidement. Assaf est heureux car mis à part les 2% qu'il va gagner des deux côtés, il va empocher aussi 200 000 Shekels discrètement. Il lui reste juste le problème de trouver comment leur faire signer un contrat qui n'est pas à la même somme, mais il trouve rapidement une idée aussi géniale que maléfique. Il recontacte David en lui expliquant qu'Avraham souhaiterait tout de même avoir un contrat à 3 000 000 de Shekels pour bénéficier d'un prêt plus élevé. David qui est arrangeant accepte la proposition et ils ne tardent pas à convenir d'une date pour signer le contrat de vente. Mais lors de sa venue en Israël afin de finaliser la transaction, Avraham rencontre par hasard David et ils se rendent rapidement compte qu'ils se sont faits rouler tous les deux. Mais plusieurs questions se posent maintenant : à qui reviennent les 200 000 Shekels ? Chacun les réclame car chacun argue que l'autre a accepté ce prix. Ils réclament aussi les 2% qu'ils ont donnés à Assaf car son travail n'a pas été fait honnêtement. Assaf, quant à lui, rétorque qu'il a tout de même trouvé un vendeur et un acheteur et les a mis en relation. Qui a raison ?

Le Tour (H"M 185) écrit que la question fut posée à son père le Roch au sujet d'un intermédiaire ayant reçu un objet à vendre 4 Dinarim et qui le vendit à 6. À qui appartiennent les 2 Dinarim ? Le Roch répondit qu'ils reviennent au vendeur puisque l'intermédiaire n'a aucunement acquis l'objet en question mais était seulement le Chalia'h (l'envoyé) du vendeur, et que dès l'instant où il reçut l'argent, celui-ci fut acquis par le vendeur et ainsi tranche le Choul'han Aroukh. Il semblerait donc que les 200 000 Shekels appartiennent à David. Mais on pourrait différencier les cas, car dans notre histoire, Assaf n'a pas accompli la volonté de David, il n'est donc plus son Chalia'h, et l'argent reviendrait donc à Avraham qui a accepté un tel prix, par erreur, pensant que le vendeur n'était pas d'accord pour 2 800 000. Mais le Rav Zilberstein nous explique qu'en vérité les 200 000 Shekels reviennent à David car il n'a accepté de baisser son prix que du fait des arguments d'Assaf mais il en voulait 3 millions et il les mérite donc. Quant à la deuxième question, même s'il semble à première vue que ce brigand mérite son salaire car il les a mis en relation, cependant le Rav nous apprend qu'il ne mérite rien puisqu'il n'a pas agi en faveur des acheteur et vendeur mais plutôt en leur défaveur. Et même si un bénéfice leur a tout de même été créé par sa mise en relation, ceci ressemble plutôt à une personne plantant des arbres et des ronces dans le champ de son ami et que celui-ci réussit à s'en débarrasser en ne gardant que les arbres. En conclusion, David récupérera ses 200 000 Shekels et tous deux récupéreront aussi leur 2% de frais, et on menacera Assaf que s'il recommence on placardera son nom en public comme un brigand auquel on ne peut faire confiance.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

"Maudit qui frappe son prochain en secret…" (27,24)

Rachi écrit : "Qui frappe son prochain en secret en disant du Lachone ara (médisance) de lui. J'ai trouvé dans les écrits de Rabbi Moché Hadarchan que le mot "Arour" (maudit) figure ici à onze reprises qui correspondent à onze tribus. Par rapport à Chimon, il n'a pas été écrit "Arour" car il n'était pas dans les intentions de Moché de le bénir avant sa mort lorsqu'il bénirait les autres tribus. Aussi, il n'a pas voulu le maudire. Les commentateurs demandent quel lien y a-t-il entre le fait que "celui qui frappe son ami en secret" signifie dire du Lachone ara et les paroles de Rabbi Moché Hadarchan ?

Le Maskil lédavid répond

- Le premier "Arour" qui s'applique à celui qui fabrique des idoles, correspond à Lévi. Etant donné que les Léviim n'ont pas fait le veau d'or, la Torah vient donner un "Arour" aux descendants qui feraient avoda zara et qui changeraient de la conduite de leurs parents haléviim hakédochim.
- Le deuxième "Arour" qui s'applique sur celui qui humilie son père et sa mère, correspond à Yéhouda qui avait dit à son père " Reconnais-tu la tunique de ton fils?", ainsi de peur que cette tribu s'appuie sur cela pour se permettre de manquer de respect à leurs parents, la Torah vient les mettre en garde.
- Le troisième "Arour" qui s'applique à celui qui déplace la frontière de son prochain correspond à Yissakhar qui, lors de l'inauguration du Mizbéa'h, a pris la place de Réouven sur ordre de Hachem mais comme des descendants pourraient penser qu'il l'a fait de sa propre initiative, ils pourraient se permettre de prendre la place des autres c'est pour cela que le Torah vient les mettre en garde.
- Le quatrième "Arour" qui s'applique à celui qui égare un aveugle, correspond à Yossef car Pharaon ne connaissant pas la signification de son rêve est considéré comme un aveugle à qui Yossef aurait pu dire ce qu'il voulait. Il l'a quand même bien conseillé. La Torah vient mettre un "Arour" aux descendants qui changeraient donc de la conduite de leur père Yossef.
- Le cinquième "Arour" qui s'applique à celui qui penche le jugement d'un étranger, correspond à Binyamin car du fait que le Beth Hamikdach sera construit sur son territoire, on lui laissera la terre fertile de Yériho. En attendant, cette terre a été donnée à Yitro ainsi vient ce "Arour" pour les mettre en garde de bien laisser cette terre à Yitro jusqu'à la construction du Beth Hamikdach.
- Le sixième "Arour" qui s'applique à celui qui va avec la femme de son père, correspond à Réouven pour ne pas que ses descendants pensent qu'il a été avec Bilha et seraient donc portés à faire de même. Ainsi, la Torah les met en garde et leur fait savoir que Réouven n'a pas été avec Bilha mais a juste enlevé le lit.
- Le septième "Arour" qui s'applique à celui qui va avec un animal, correspond à Gad car étant en première ligne de guerre, il est le plus exposé à rencontrer les filles de goyim qui sont apparentées au 'hamor. Ainsi, il a donc le plus besoin d'être mis en garde sur cela.
- Le huitième "Arour" qui s'applique à celui qui va avec sa sœur, correspond à Acher car les autres tribus n'oseront pas le faire car cela sera découvert en voyant à son mariage qu'elle n'a pas le sang des bétoulim. Mais Acher, dont les 'Hazal disent qu'elles n'ont pas de sang de betoulim, cela ne sera donc pas découvert. C'est pour cela que c'est sa tribu qui a le plus besoin d'être mise en garde à ce sujet.
- Le neuvième "Arour" qui s'applique à celui qui va avec sa belle-mère, correspond à Zévouloun, car les maris étant des marins, ils sont souvent en déplacement pour de longues durées, laissant leur femme seule. Il y a donc plus de risques qu'elles se trouvent isolées avec leur gendre. C'est pour cela que c'est sa tribu qui a le plus besoin d'être mise en garde à ce sujet.
- Le onzième "Arour" qui s'applique à celui qui prend de la corruption pour tuer un innocent, correspond à Naftali car quand Yéhouda a demandé à Naftali d'aller compter combien il y a de villes en Egypte pour les détruire, ce dernier lui a répondu que ce n'est pas comme Chekhem. Eux sont innocents. Ainsi, la Torah vient les mettre en garde de ne pas changer de la conduite de leur père Naftali.

A présent, il y a le dixième "Arour" qui s'applique à celui qui frappe son ami en secret mais on ne voit pas comment il correspondrait à la tribu de Dan. N'ayant pas de réponse, on se serait rétracté et dit que les "Arour" n'ont pas de lien avec les tribus et on n'aurait pas compris les paroles de Rabbi Moché Hadarchan. Maintenant que Rachi nous explique que ça signifie dire du Lachone ara, on peut trouver un lien avec la tribu de Dan qui est le plus grand des enfants des servantes et c'est lui qui disait à Yossef que les enfants de Léa les traitaient de serviteur. C'est pour cela que c'est sa tribu qui a le plus besoin d'être mise en garde à ce sujet.

Ainsi, c'est grâce au fait que Rachi nous explique que celui qui frappe son ami en secret signifie dire du Lachon ara, qui nous permet de comprendre les paroles de Rabbi Moché Hadarchan.

Mordekhaï Zerbib

Hommage à notre maître

22 Eloul

Hommage au Rav Sitruk par le Rav Zafrani

En l'honneur de notre maître le Rav Yossef Haim Sitruk, Grand Rabbin de France qui a su rependre et affermir le joug de la Torah en France pour ensuite rayonner sur l'Europe et le monde entier.

J'ai appris que lorsqu'il alla voir Rav Chakh z'l pour prendre conseil sur de nombreux sujets importants, rav Chakh lui demanda de le bénir. Lorsqu'il s'étonna en disant : '' Qui suis-je pour bénir notre maître ?!'', Rav Chakh lui répondit que le mérite du public est tellement grand qu'il souhaite être béni par lui.

Une des nombreuses actions du Rav Sitruk fut l'initiative de fonder en France un Beth din pour les différents financiers régis d'après les lois de la Torah. Ainsi, c'est avec la bénédiction de Rav Eliachiv qu'il établit un Beth din (chambre arbitrale rabbinique) où siégera le Rav Gross. Cette initiative n'aurait pu voir le jour sans les efforts qu'il déploya pour opérer une révolution au sein du judaïsme français. Ainsi, à travers ses différentes interventions au sein des communautés (cours, rassemblements, événements) il habitua le public à se tourner vers un Beth din.

Lorsque le grand rabbin se tourna vers moi pour m'inviter à m'associer à ce projet, mon 1er reflexe fut de refuser en raison des nombreuses activités qui étaient déjà les miennes. Il me répondit que c'est justement aux gens occupés que l'on peut ajouter des tâches et ainsi j'acceptais de rejoindre ce projet.

Après coup, je réalise que ce projet m'a apporté beaucoup dans mon service divin et dans mon étude. Je remercie donc Hachem de m'avoir abrité à l'ombre de ces rabbanim. (…)

Par ailleurs, le Rav rassemblait régulièrement les rabbins de France pour débattre de sujets essentiels pour les juifs de France que ce soit des questions halakhiques ou autres. En été, c'est à la montagne qu'il rassemblait les rabbins et leur famille autour d'éminents rabbanim de France comme le Rav Rebibo ou d'Israël comme le Rav Chapira. Le but de ses séminaires était d'offrir aux rabbanim de France l'occasion de rencontrer ceux d'Israël afin de s'inspirer de leur Torah et de leur exemple. Le Rav Sitruk dirigeait ces événements avec beaucoup de brio et de douceur au point que chacun attendait impatiemment le prochain séminaire.

Même après avoir quitté ses fonctions de grand Rabbin de France, il continua à œuvrer au service des juifs de France.

Son souvenir et l'impact de ses actions sont encrés en nous. Nous prions que du ciel, il continue à prier pour sa famille et pour tous nos frères qu'il aimait tant et pour lesquels il a consacré sa vie.

Lettre rédigée pour ce numéro spécial par le Rav Shlomo Zafrani, Av beth din à Jérusalem

La Mitsva de reconnaissance

La Mitsva de reconnaissance est le fil conducteur de la vie d'un juif, la colonne vertébrale de son engagement.

En effet, de 2 choses l'une : ou bien l'homme s'estime créditeur ou bien il se sait débiteur. Dans le 1er cas, il se croit, d'une certaine manière, maître de monde et passe la majeure partie de son temps à réclamer et exiger. Cette attitude est génératrice d'interminables tensions, elle est la source de quasiment tous les conflits. Nul besoin de lire le journal tous les jours ni d'être expert en géopolitique pour savoir que la majorité des conflits dans le monde sont en effet dus à une revendication, quelle qu'elle soit.

Nos sages nous enseignent que deux attitudes sont possibles : prendre ou donner. Ou bien on veut prendre parce qu'on estime que l'objet de notre convoitise nous revient de droit, ou bien on veut donner parce qu'on pense être là pour apporter quelque chose au monde. De toute façon, ce ne sera jamais assez pour celui qui prend et il restera toujours, presque à vie, éternel créditeur. Manifestant à plein temps, agressif, revendicatif, la condition humaine lui pèse. Celui-là risque, à coup sûr, de traverser la vie plein de frustrations pour finir par mourir d'une overdose d'exigences insatisfaites. Celui qui, par contre, se considère comme un invité dans le monde, celui qui, par voie de conséquence, reconnaît en D. le Maître et le créateur, celui-là a compris le sens de notre approche du monde. (…)

Si on le veut, si on le décide, on peut voir à chaque instant, même dans le Mal apparent, le Bien. Dans cet esprit, les sages nous enseignent la plus élémentaire des politesses : ne pas oublier de dire merci. L'homme qui s'estime débiteur, qui ne commence pas, dès la naissance, à réclamer des droits, à convoquer le monde entier afin qu'il assouvisse d'interminables revendications, cet homme-là va chercher les cadeaux et bienfaits qui lui ont été prodigués. Autrement dit, si, comme le dit le psaume, le monde est le produit de l'amour divin, je ne peux trouver que l'amour.

Dans le même ordre d'idées, sur le plan humain, les couples qui s'inscrivent dans la durée, ceux qui fonctionnent, sont les couples dans lesquels chacun est prêt à donner à l'autre à chaque instant. En revanche, un couple qui serait composé d'un homme et d'une femme chacun en attente de ce que l'autre peut lui apporter n'est pas, à proprement parler, un vrai couple. A contrario, un couple dans lequel chacun se demande comment et de quelle manière il peut faire plaisir à l'autre, celui qui manifeste un véritable amour désintéressé, qui n'attend rien en retour, celui-là réalisera très vite que le plus beau cadeau de la vie réside dans le ''donner'' et non dans le ''recevoir''.

Extrait de ***Rien ne vaut la vie***
Ed. Bibliophane 2006
Joseph haïm Sitruk,
Grand Rabbin de France

Hommage du Rav Sitruk au Rav Chaïkin

Pour célébrer sa mémoire, je pense que le plus grand hommage que l'on peut lui faire, c'est d'être fidèle à son enseignement. (...)

Le Rav Chaïkin s'appelait Haïm, cela veut dire la vie. En hébreu ce mot est toujours au pluriel car il y a une vie que l'on voit et l'autre que l'on devine. Dans celle que l'on devine s'explique celle que l'on a vue. C'est là-bas la vraie. Je souhaitais lui rendre hommage par ce qu'il laisse.

Je me considère comme un élève du Rav et c'est pour moi un immense privilège. Son fils me disait tout à l'heure : '' Ce que vous faites, c'est ce qu'il voulait, il rêvait qu'un jour tous les juifs de France puissent goûter le bonheur de la Torah, qu'ils comprennent d'eux-mêmes quel est l'enjeu de la vie.'' (…)

Je vous souhaite d'avoir cette sérénité du juif qui n'a pas besoin de se justifier par rapport au monde et qui par sa simple présence est l'expression de tous les idéaux divins et de l'honnêteté qui constitue la base de toute la Torah. Beaucoup de juifs sont juifs car il y a de l'antisémitisme, car ils savent combien on les hait autour d'eux, mais ce que moi je voulais vous enseigner c'est l'amour que D… vous porte. Que vous sachiez combien Il vous aime et qu'Il attend chaque jour votre retour. (...)

Lorsqu'un homme sent qu'il fait bien ce qu'il fait, il est tellement heureux qu'il est capable de communiquer autour de lui un bonheur immense. (...) C'est un petit peu ce que je voulais rendre comme hommage au Rav Chaïkin. Lui dire que par son seul exemple, il nous a rendus heureux. Et ce que je souhaite à mon tour, c'est vous apporter des étincelles de bonheur pour que vous ayez, vous aussi, la force de le communiquer aux autres.

Extrait du cours " L'urgence du bien " donné par Rav Sitruk en hommage au Rav Chaïkin zatsa"l.

Chemin faisant...

(…) Devenu Rabbin, et même avant cela, je me sentais et me sens proche de tous les juifs. Je les aime tous. Et je les encourage. Et je consacre ma vie à mettre sur la voie le maximum de juifs, à leur indiquer la façon de vivre la Torah intégralement. Cela n'a rien à voir avec un quelconque mouvement. Ce n'est pas de l'orthodoxie, c'est de la fidélité. Ce n'est ni une guerre ni une bataille, c'est une conviction qui se transforme tous les jours en évidence. Et le bonheur est comme un parfum ; on ne peut le porter sans le faire respirer aux autres.

(…) Ce que j'ai essayé de transmettre à mes enfants, c'est que l'étude est un devoir fondamental, qu'ils organisent leur vie à partir de là. Mais je souhaite qu'ils se réalisent eux-mêmes. Je leur dis ce que m'a dit mon père quand j'ai fait le choix du rabbinat : « Fais bien ce que tu fais …».

Ce contre quoi je lutte, c'est la médiocrité et la facilité. Cela me paraît être le vrai combat de la vie. Ce qui compte, ce ne sont pas les titres que l'on a, mais l'homme que l'on est. Construire un homme est l'entreprise la plus fondamentale. Que cela prenne telle ou telle forme relève du choix personnel. Etre heureux, épanoui et équilibré, c'est ce que je souhaite à tous les enfants du monde.

Extrait de ***Chemin faisant***. Ed. Flammarion 1999.
Grand rabbin Joseph Sitruk.

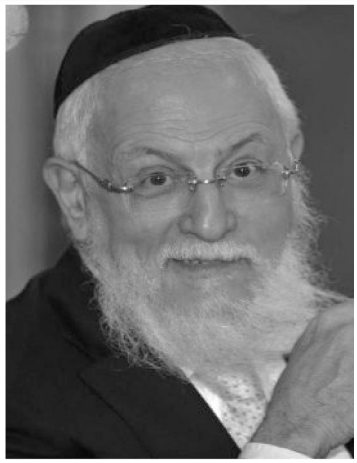

Pour continuer à entendre ses enseignements :

Retrouvez 172 cours de Rav Sitruk sur clé usb ou Cd mp3 sur *: dvartorah.org*

821 pages !!!

J'ai toujours dit aux membres de la communauté de ne pas tout miser sur la réussite sociale, de ne pas confondre être et avoir, au risque de devenir comme ces arbres en apparence encore vivants mais en réalité déjà morts, à l'intérieur desquels la sève a cessé de couler. Je m'efforce de courir d'un arbre à un autre et de dire à chacun : « Va te ressourcer à la maison d'études. »

En ce qui me concerne, l'étude a toujours constitué l'épine dorsale de ma vie. Cette étude est même l'histoire qui couvre ma vie entière.

Mes activités défilent à toute allure, je passe d'une ville à l'autre, je change sans cesse de séquences. L'arrière-plan, lui, reste le même : celui d'un homme assis devant un livre de Torah qui ''vole'', à une vie trépidante, des moments d'éternité.

Avez-vous entendu parler du Daf Hayomi ?

Ce projet audacieux part d'une belle idée, presque utopique, lancée par Rav Méir Shapira, en 1923. Le concept est clair, il consiste à inciter les juifs du monde entier à se consacrer chaque jour à l'étude d'une même page du Talmud. En Australie, en Afrique du Sud, en France, en Israël, malgré les différences de chacun, la barrière du langage, la frontière des cultures, chacun se retrouve dans l'étude d'une page de Guemara. (…)

Pour ma part, j'ai commencé l'étude du Daf Hayomi en Avril 1975 à Strasbourg et j'ai terminé ce premier cycle d'étude le 24 Novembre 1982, à Marseille. Le deuxième cycle a pris fin en 1989 quand j'étais à Paris. J'avais réuni cette fois plus de monde. La troisième fois se termine en 1997. En ce qui concerne le quatrième cycle, l'élan en fut coupé lors de mon accident en 2001.

En effet, l'étude exige un grand effort de concentration, mobilise toutes les facultés intellectuelles. J'ai été fort attristé de devoir abandonner cette étude. J'ai donc dû m'arrêter pendant 2 ans et trois mois. Ce fut pour moi un véritable traumatisme. Une brisure de mon rythme quotidien. En effet, en étudiant chaque matin, en me levant, je savais avoir rendez-vous avec les plus grands sages.

Lentement, au fur et à mesure de ma lente récupération, je vais recommencer à faire ma prière complètement. En ce qui concerne le Daf Hayomi, j'essaye à 3 reprises mais sans succès. En février 2004, alors que je me rends en Israël, le déclic a lieu. Au contact d'hommes en train d'étudier la Torah avec une ferveur maximale et une intensité aiguë, je connais une espèce d'électrochoc. D'un coup, cette proximité avec des hommes de Torah éveille en moi le besoin et le désir de les rejoindre. De retour à Paris, dans l'avion, j'annonce à ma femme que je vais reprendre l'étude du Talmud. Témoin de mes tentatives inabouties, elle me conseille de ne pas me décourager tout de suite. Je reprends donc ma place autour du cercle d'études. C'était le 2 mars 2004 et je ne me suis pas arrêté depuis !

Je prends conscience que j'ai vécu 2 ans et 3 mois sans participer au Daf Hayomi cela veut dire 821 pages manquées. Ces pages, je me mets en tête de les rattraper. A ce rythme-là, déjà particulièrement rude, il est nécessaire d'ajouter 4 pages par semaine. Je tiens donc un calendrier très précis. Peu à peu, je rattrape ce temps perdu pour l'étude et comble ce trou. Je commence à prendre espoir et, si je continue à ce rythme, d'ici un peu moins de 2 ans, si D. veut, j'aurais rattrapé cette étude. Cette étude rythme mon existence et le Talmud en reste la toile de fond.

Extrait de ***Rien ne vaut la vie***
Joseph Haïm Sitruk, Grand Rabbin de France
Ed. Bibliophane 2006